

REVENUS JANVIER 2024

- Montant au crédit de 75 \$ pour l'annulation d'un abonnement à la revue *Leader*.
- Montant de 2 165,56 \$ en revenus d'intérêts sur les placements.

DÉPENSES JANVIER 2024

Revue D.G.

- Montant de 3 800 \$ en frais d'honoraires de rédaction pour la revue *Leader* du mois de janvier 2024.
- Montant de 2 200 \$ en frais d'honoraires pour la production d'un balado pour la revue *Leader* du mois d'octobre 2023.

Congrès

- Montant de 5 855,70 \$ pour le premier dépôt lié aux frais d'honoraires de planification de l'événement.
- Montant de 2 989,34 \$ au crédit pour le remboursement reçu de la part du Groupe Germain suite à l'annulation de l'événement en 2020.

Dépenses administratives

- Montant de 8 872,50 \$ pour les honoraires de Direction générale – montant récurrent mensuel.
- Montant de 5 389,80 \$ pour les honoraires de secrétariat et les déductions à la source liées au système de paie.
- Montant de 1 400 \$ pour les honoraires professionnels liés à la comptabilité.

ÂGE DES COMPTES

Un montant de 1 092,26 \$ figure dans les comptes à recevoir, dont 100 % se trouvent dans les 91 jours. Des suivis sont en cours auprès des organisations concernées. À noter que 95% de ce montant a été encaissé en février 2024.

AUTRES INFORMATIONS

Au 31 janvier, le pourcentage atteint des dépenses budgétées s'élève à 40 %. Un excédent de 17 959,98 \$ est budgété en fin d'année fiscale 2023-2024.